

## Le projet Trousse Famille ne sera pas reconduit

**Montréal, le 4 avril 2013** – Avenir d'enfants annonce qu'à la suite de la décision de son conseil d'administration, le projet Trousse Famille ne sera pas reconduit. Rappelons que ce projet avait fait l'objet d'un projet-pilote mené en 2010 par des Centres de santé et de services sociaux et des organismes communautaires de six milieux d'intervention. Remises aux parents de nouveau-nés par les intervenantes en périnatalité et petite enfance, la Trousse Famille contenait des outils et de la documentation qui visaient la promotion et la valorisation de bonnes pratiques parentales, en plus de mettre l'emphase sur l'importance de transmettre à ces derniers des messages homogènes et validés scientifiquement.

Après avoir pris connaissance de l'évaluation de l'implantation du projet-pilote, Avenir d'enfants entamait une réflexion sur la façon dont pourrait se poursuivre Trousse Famille en impliquant des organismes capables d'en assurer la pérennité. Dans cet esprit, la Fondation OLO a été invitée à évaluer la faisabilité du déploiement provincial du projet. C'est dans ce contexte que 150 intervenantes et gestionnaires de partout au Québec ont été consultées. Les résultats de cette démarche confirmaient, entre autres, la valeur ajoutée pour les intervenantes de l'utilisation d'objets et d'outils facilitant le lien avec les parents visés par cette initiative. Toutefois, force était d'admettre qu'un projet de cette envergure entraînait un important défi d'implantation, notamment en regard des ressources qui devaient y être allouées.

Ainsi, Avenir d'enfants a pris la décision de ne pas donner suite au projet Trousse Famille tel que conçu dans le cadre des projets-pilotes. Avec la Fondation OLO, et en partenariat avec Québec en Forme, Avenir d'enfants collaborera plutôt à [1000 jours pour savourer la vie](#), un nouveau projet qui vise faciliter, dès les premiers temps de vie, le développement des saines habitudes alimentaires qui soient bénéfiques au développement des jeunes enfants. De plus, les intervenantes se verront proposer de nouveaux outils concrets destinés à supporter l'accompagnement qu'elles offrent aux parents.

Vous pouvez prendre connaissance du communiqué annonçant le projet *1000 jours pour savourer la vie* de la Fondation OLO [en suivant ce lien](#).

### À propos d'Avenir d'enfants

Avenir d'enfants est une organisation à but non lucratif (OBNL) issue d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon. Elle administre et distribue la contribution de ces deux partenaires qui vise à favoriser le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins vivant en situation de pauvreté. Afin que chacun d'eux ait toutes les chances d'avoir un bon départ dans la vie et soit prêt à entreprendre avec succès son cheminement scolaire, Avenir d'enfants soutient financièrement et accompagne des communautés locales ainsi que des promoteurs de projets en transfert et appropriation de connaissances.

– 30 –

Source :  
Avenir d'enfants  
Catherine Chouinard  
Directrice, Valorisation et communication  
514 883-5201  
[chouinardc@avenirdenfans.org](mailto:chouinardc@avenirdenfans.org)



**AVENIR D'ENFANTS**  
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

4720, rue Dagenais  
Montréal (Qc) H4C 1L7  
[www.avenirdenfans.org](http://www.avenirdenfans.org)

☎ 514-526-2187  
📠 514-526-3176  
✉ [info@avenirdenfans.org](mailto:info@avenirdenfans.org)

